

## PROTECTION DES PLANTES BIO: L'IMPOSSIBLE ÉQUA- TION?

## LE VERDISSEMENT DE LA PAC FAIT RÉAGIR

[...] p.4

## CONSULTATION PRODUCTEURS DE PORC BIO SUR LA CASTRA- TION ! [...] p.5

## STOCKS D'ANIMAUX DANS LES REGIONS ET CONTEXTE COM- MERCIAL [...] p.5

## LÉGUMES DE PLEIN CHAMPS POUR QUI ?

## QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES LUGUMES DE PLEN CHAMP ?

[...] p.8



## TEMOIGNAGE : MARC LAVAUX, PRO- DUCTEUR À MANDRES AU QUATRE TOURS (54). [...] p.6-7



## UN NOUVEL INTERLOCUTEUR EN MOSELLE! [...] p.10

## CHRISTIAN DARTOY REMPLACE THO- MAS HUGUIN AU SEIN DE PROBIO- LOR [...] p.10

## RÉFÉRENCES TECHNIQUES CULTU- RES EN AGRICULTURE BIOLOGI- QUE : EXPÉRIMENTATIONS ET ECHANGES DANS LES VOSGES [...] p.10

Au regard du nombre croissant de personnes recevant la Feuille de Chou Bio, nous vous proposons pour des raisons écologiques (économie de papiers) et économiques, de recevoir ce bulletin par mail. Pour cela, merci de prendre contact avec le secrétariat 03 83 98 49 20 ou CGA.BIO@wanadoo.fr

**PETITES ANNONCES p.11**

**AGENDA p.12**

## BIO DIVERSITÉ ... RÉSISTER !

La biodiversité est une notion qui, petit à petit, fait son chemin tant dans le monde agricole que dans le « grand public ». Il y a peu encore, beaucoup la considéraient comme une préoccupation bien sympathique mais un peu subalterne au regard des problèmes très concrets à régler dans notre société. Actuellement son évocation ne déclenche plus seulement un petit rictus compatissant chez votre interlocuteur mais, formation et information aidant, un réel intérêt pour la chose. Un gros travail sur ce sujet ayant été fait par divers organismes, collectivités locales, associations ...

Pour autant, côté agricole, le chemin est encore long qui nous permettra de maintenir (rétablir ?) cette bio diversité. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle les trois plantes les plus cultivées dans le monde (dans l'ordre : blé, riz, maïs) représentent à elles seules entre 36 et 37 % des surfaces emblavées (FAO 2004). Il faut ajouter à cela l'appauvrissement variétal de beaucoup d'espèces. J'entends d'ici les protestations de ceux qui, brandissant les catalogues de variétés de semences, en souligneront le nombre. Mais en recherchant les liens génétiques entre elles on y détectera souvent une fausse diversité. En céréales par exemple, beaucoup de variétés sont « cousines ».

Diversité des espèces et des variétés pour quoi faire ? Pas seulement pour faire joli dans le paysage. L'objectif, s'agissant de nos ressources alimentaires, est de nous garantir leur volume, leur qualité et leur constance non seulement par la productivité mais aussi par une vraie diversité génétique (se prémunir des effets « d'accidents » liés à un génome par exemple) et une bonne adaptation variétale locale.

Ces évidences devraient être partagées par tous, vous direz-vous. Devraient ? ... oui. Sont partagées ? ... certainement pas. Les semences représentent un pouvoir et donc une puissance financière énormes à l'échelle planétaire pour qui est capable de se les approprier. Il n'est que de regarder qui s'intéresse à ce segment d'activité et pour quoi en faire (hybrides, OGM, ...).

Les paysans que nous sommes, Bio ou non, doivent donc être attentifs à ne pas devenir encore plus dépendants de ces puissances financières et rester soucieux de transmettre la diversité que l'on nous a léguée. Une vraie responsabilité vis à vis des générations futures.

Petite pierre apportée à l'édifice : une association va se créer prochainement en région lorraine, afin de conserver et expérimenter des anciennes espèces et variétés de toutes sortes. Un travail sur les semences céréalières a débuté et les initiatives concernant les fourragères, les potagères, les médicinales, etc., sont les bienvenues.

Innover et résister : un défi.

Jacques DELATTE



## PROTECTION DES PLANTES BIO: L'IMPOSSIBLE ÉQUATION?

Chacun le sait, les pesticides chimiques sont interdits en agriculture biologique : mais cela ne veut pas dire que les produits naturels sont autorisés....

La lutte contre les ravageurs et les maladies passe d'abord par la prévention, le choix des variétés et les pratiques culturales (rotations...) : la bio ce n'est pas remplacer des molécules chimiques par des produits naturels, c'est un changement global de logique. Mais, dans certains cas, l'usage de produits « naturels » est nécessaire. Et c'est là que les choses se compliquent pour l'agriculteur bio...

En effet, pour pouvoir utiliser un produit phytosanitaire un agriculteur bio français doit s'assurer que:

- sa matière active est autorisée par la réglementation générale européenne,
- sa matière active est autorisée par le règlement européen de l'agriculture biologique,
- le produit en lui-même (mélange d'une ou plusieurs matière(s) active(s) et d'adjuvants) possède une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France. En effet, les autorisations de mise sur le marché sont nationales.

Par exemple l'huile de neem, insectifuge très populaire chez les bio européens, ce n'est pas utilisable en France car il n'y a pas d'AMM. Parfois, des produits contenant la même matière active mais de formulations différentes sont autorisés chacun d'un côté d'une frontière. Mais gare au producteur qui irait acheter la version des voisins, même si elle est plus efficace : il serait hors la loi !

Parallèlement, la question des « préparations naturelles peu préoccupantes » (PNPP), appellation officielle française des purins et autres tisanes de plantes connues pour leur innocuité envers l'homme et l'environnement, complique encore les choses. Là où l'Allemagne et l'Espagne se sont contentées d'établir une liste de ces produits en les exonérant de toute procédure supplémentaire, la France a opté pour un système nettement plus contraignant. Chaque préparation doit être décrite (matière et recette) dans un arrêté distinct, et uniquement à condition que la matière active soit citée dans la réglementation générale européenne. Or, personne ne s'est jamais préoccupé de faire entrer ces plantes (ortie, prêle, consoude, fougère...) dans la réglementation européenne et les dossiers sont très long et très couteux à monter. Alors que le

### Trois questions à se poser avant d'utiliser un produit en bio :

- la matière active est-elle autorisée par la réglementation générale européenne ?
- la matière active est-elle autorisée par le règlement européen de l'agriculture biologique ?
- le produit en lui-même (mélange d'une ou plusieurs matière(s) active(s) et d'adjuvants) possède-t-il une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France ?

cadre pour ces arrêtés existe depuis 3 ans, un seul est sorti à ce jour : celui du purin d'ortie. En attendant, un usage phytosanitaire des autres préparations à bas de plantes est interdit !

Etant donné le faible nombre de matières actives autorisées en bio, ces restrictions françaises supplémentaires placent certains producteurs dans des impasses techniques insupportables. Il est également regrettable de limiter l'émergence d'alternatives naturelles alors que la France annonce une forte réduction de l'usage des pesticides chimiques dans le cadre du programme Ecophyto. Bien sûr, les choses évoluent: le Ministère de l'agriculture a débloqué des fonds pour monter les dossiers européens de PNPP et il est prévu la définition, des zones dans lesquelles les reconnaissances mutuelles d'AMM seront quasi automatiques. Mais en attendant, le développement de certains secteurs de l'agriculture biologique, comme l'arboriculture, sont freinés artificiellement par des obstacles administratifs et réglementaires n'ayant aucun rapport avec les principes de la bio.

Source: « les défis de l'agriculture biologique » (FNAB)

## LE VERDISSEMENT DE LA PAC FAIT RÉAGIR

Le 12 octobre, la Commission européenne a présenté officiellement ses propositions pour la réforme de la PAC. Le volet environnement de cette proposition propose un verdissement dans les deux piliers de la politique communautaire. Trop important pour certains, il est jugé insuffisant par d'autres.

La proposition de la Commission prévoit de conditionner 30 % des aides de la Pac à des pratiques « permettant une utilisation optimale des ressources naturelles ». Trois sont identifiées, elles seront communes à tous les pays :

- la diversification des cultures : les agriculteurs devront avoir au moins trois cultures différentes, dont aucune ne couvrirait moins de 5 % ni plus de 70 % de la surface
- le maintien de pâturages permanents,
- le maintien, sur 7 % des surfaces des fermes, d'infrastructures de type agro-écologique : haies, bordures de champ, arbres, éléments de paysage, bandes tampons, surfaces reboisées...

La proposition de la Commission propose de verdir également le second pilier de la Pac, en encourageant les démarches agro-environnementales. « Pour cela, la Commission propose que la préservation, la restauration des écosystèmes et la lutte contre le changement climatique ainsi que l'utilisation efficace des ressources soient deux des six priorités de politique de développement rural. »

Parmi les autres mesures, la Commission propose de plafonner les aides à 300 000 €/an par exploitation, de développer les circuits courts de commercialisation, de doubler le budget de recherche et d'innovation agronomique, de laisser la possibilité aux Etats-membres de soutenir davantage les zones agricoles de handicap naturel ou encore de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.

Cette proposition n'a pas tardé à faire réagir. Les propositions de la Commission européenne relatives à la réforme de la Politique agricole commune pour 2014 n'est ni du

goût des organisations professionnelles ni des défenseurs de l'environnement.

Pour le principal syndicat agricole français, la FNSEA, «poursuivre une Pac qui abandonne la quasi totalité de ses capacités de gestion des marchés et de réponses aux crises, qui sacralise et pose en dogme le découplage total des soutiens et leur convergence, qui augmente le poids de la conditionnalité par un verdissement très conséquent n'est pas de nature à améliorer la compétitivité de nos productions et filières». Selon la Confédération paysanne, « le verdissement des aides proposées n'est en l'état que pure façade. Elle ne conduirait à aucun changement de pratique dans 95% des exploitations françaises».

Côté associations de défense de l'environnement, les mesures de verdissement de la Pac envisagées sont unanimement considérées insuffisantes. «Les exploitations agricoles devront mettre en place un minimum de trois cultures différentes, une contrainte qui s'applique déjà, aujourd'hui, aux agriculteurs français », déplore notamment France Nature Environnement (FNE), qui estime qu'un minimum de quatre cultures par exploitation est nécessaire. D'autre part l'association estime qu'en fixant 2014 comme année de référence pour la préservation des prairies permanentes certains agriculteurs risquent d'anticiper en supprimant leurs prairies, afin de ne pas avoir à respecter cette contrainte environnementale. Le WWF regrette pour sa part que les propositions de Bruxelles soient « un véritable recyclage de mesures existantes, rebaptisé verdissement, qui va permettre de continuer à verser des aides aux systèmes les plus intensifs sans inciter à une réorientation vers des pratiques plus durables ».

Source : Campagnes et environnement



## CONSULTATION PRODUCTEURS DE PORC BIO SUR LA CASTRATION !

La réglementation bio prévoit qu'à partir du 1er janvier 2012, la castration des porcs devra être accompagnée d'une analgésie (diminution de la douleur via un traitement général ou local...) ou une anesthésie.

Parallèlement, une réflexion de fond sur la castration des porcs a lieu en Europe. Initiée par la Commission européenne et la Présidence du conseil des ministres de l'agriculture, la "Déclaration européenne sur les alternatives pour la castration des cochons" engage les professionnels volontaires à mettre fin à la castration des porcs le 1er janvier 2018.

C'est pourquoi la FNAB lance une consultation des éleveurs de porcs bio, afin de faire le point sur les pratiques réelles des éleveurs bio en la matière, sur la faisabilité des méthodes analgésiques ou anesthésiques existantes

mais aussi, plus largement, sur la place de la castration des porcs dans la bio de demain.

Cette consultation, pour les éleveurs de porcs bio se fait via internet :

<https://www.surveymonkey.com/s/7KKWHQ5>

Pour les éleveurs qui n'ont pas Internet ou ne souhaitant pas répondre par cette voie, vous pouvez demander un formulaire papier au CGA de Lorraine.

**La consultation est ouverte jusqu'au 12 décembre**



## STOCKS D'ANIMAUX DANS LES REGIONS ET CONTEXTE COMMERCIAL

La période automnale se traduit par une offre d'animaux soutenue avant la rentrée en hivernage des animaux. Les annonces sont supérieures aux besoins qui sont modestes actuellement. En effet, le commerce de la viande bio est plus difficile, dans un contexte marqué par la crise, la baisse du pouvoir d'achat, ainsi que les différentes crises sanitaires traversées par la filière viande.

**G**lobalement, la consommation de viande est en chute constante de l'ordre de - 15 à - 20 % dans les hyper ; de -1% à - 7 % dans les supermarchés. Seule la boucherie traditionnelle semble bien résister avec des volumes en progression.

Afin de fluidifier le départ des animaux et éviter l'attente prolongée de certains dans les fermes, des dégagements ponctuels en conventionnel ont été effectués à l'initiative d'UNE-BIO Ils ont concerné une soixantaine d'animaux au cours des dernières semaines. Ce choix a été privilégié plutôt que de reprogrammer des animations dans des magasins qui ont récemment déjà bénéficié d'actions de communication. Le marché reste à dynamiser, mais le levier utilisé ne doit pas toujours systématiquement être la promotion.

En prévision du printemps, Elivia prévoit dans les semaines à venir une augmentation de son stock de mine-

rai congelé (+100 t qui s'additionnent aux 100 t déjà en attente). Convivial prévoit également d'augmenter son stock de 100 t.

En conventionnel, la panique créée par la sécheresse au printemps a conduit les éleveurs à décapitaliser fortement leurs bovins en mai et juin. Cet afflux d'animaux sur le marché a conduit à une baisse prononcée des cours.

Après ces abattements massifs, l'offre des animaux s'est raréfiée. Un phénomène accentué par l'exportation d'animaux **vivants** vers la Turquie ou le Maghreb.

Cette raréfaction a provoqué une augmentation régulière des prix. Face à cela, et en dépit d'un commerce très morose, les abatteurs ont dû acheter les animaux afin de faire tourner leurs outils d'abattage et de transformation. Depuis quelques semaines, les abatteurs ont opté pour des mesures

plus radicales : diminution des abattements (en réduisant les jours de tuerie) avec les conséquences structurelles et sociales qui en découleront durablement.

Actuellement un repli des cours standard s'est amorcé. Difficile de prévoir la tendance dans la durée, les moindres fluctuations de l'offre et de la demande ayant des impacts immédiats sur les prix d'achat.



### ZOOM TECHNIQUE : L'estimation à la conformation

Le **13 décembre** sera organisé un zoom technique sur **l'estimation de la conformation des bovins vifs et le classement des carcasses**. Cette journée se déroulera de 9h30 à 17h à l'**abattoir de Mirecourt** (Aéropôle Sud Lorraine, rue de Bourgogne à Domvallier). Une bonne estimation des bêtes est essentielle pour répondre correctement aux commandes des clients. Elle permet une meilleure affectation des carcasses et une meilleure vision du commerce à venir en terme de nombre et de catégorie d'animaux.

La matinée sera consacrée à la présentation de la filière, des critères de notation des carcasses et de la réglementation. La fin de la matinée se déroulera en bouverie pour faire de l'estimation en vif sur les animaux destinés à l'abattage. L'après midi, le groupe ira dans l'abattoir pour classer les carcasses des animaux estimés en vif le matin.

Pour faciliter le bon déroulement de la journée, les inscriptions sont limitées à 15 personnes.

Merci de contacter Elise SCHEEPERS, 03 83 98 09 02, [escheepers.cga@orange.fr](mailto:escheepers.cga@orange.fr) pour vous inscrire.

## TEMOIGNAGE : MARC LAVAUX, PRODUCTEUR À MANDRES AU QUATRE TOURS (54).

Elise Scheepers et Yoan Michaud, respectivement chargée de mission élevage et chargé de mission agronomie au CGA de Lorraine, ont profité d'une visite chez Marc Lavaux pour recueillir son témoignage.

### Pourquoi avoir fait le choix de la conversion en agriculture biologique ?

« Depuis la rupture du GAEC en 1999, j'ai commencé à lever le pied sur les intrants, mais je ne pensais pas pouvoir assumer seul une conversion bio. »

En 2008, la FCO arrive dans l'élevage de Marc. Malgré des cas de vèlages prématurés liés à la FCO, il est en désaccord avec les orientations de la profession qui impose des vaccinations massives. En entrant dans le collectif de refus de la vaccination, il côtoie plusieurs agriculteurs bio. Il commence alors à soigner ses bêtes à base de plantes, d'huiles essentielles et d'argile : les résultats sont spectaculaires sur les diarrhées des veaux.

2008 c'est également l'année de la flambée des prix des céréales. Avec le groupe « viande » de la Chambre d'Agriculture, il effectue des visites d'agriculteurs bio qui lui ouvrent les yeux sur l'intérêt des économies de production. Il constate qu'« en bio, les prix n'ont pas flambé, et les agriculteurs ont des résultats économiques bien plus constants. »

En 2009, lorsque les prix de l'azote et des produits phyto se mettent aussi à flamber, la décision est prise de passer en bio.



Marc Lavaux, avec Elise Scheepers, chargée de mission élevage au CGA

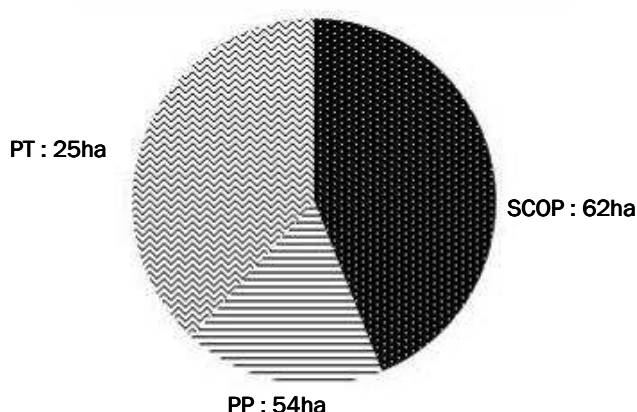
**« Dans le réseau des agriculteurs bio, j'aimerais m'investir, ne pas être qu'un consommateur de services. »**



### Système d'exploitation

Revenus : 1/3 élevage, 2/3 céréales (50ha vendus par Probiolor).

SAU : 141ha



Rotation : sur 9 ans

prairie 3 ans – blé – triticale/pois – orge printemps – avoine – orge hiver.

Travail du sol :

Avant culture d'hiver :

- moisson
- récolte pailles + épandage fumier
- déchaumage pattes d'oies (plusieurs fois en cas de repousses intenses d'adventices)
- labour à partir de début août
- passage de rotative + éventuellement rouleau
- semis de fin septembre, jusqu'au 20 octobre
- passage de herse étrille avant de semer, ou à l'aveugle dans la semaine après le semis.

Avant culture de printemps : l'itinéraire technique est le même, sauf qu'il y a un semis de couvert végétal (moha + trèfle d'alexandrie en 2011) au mois d'août.

## Difficultés rencontrées depuis le début de votre conversion ?

« Au niveau psychologique, cela a été un vrai soulagement quand le pulvérisateur est parti et que l'Agence Bio a reçu ma notification. Au niveau des céréales, la lutte contre les adventices me faisait un peu peur, mais cela s'est bien passé. »

La vraie difficulté a été l'augmentation de la quantité de travail, qui devrait se prolonger jusqu'en 2013. Le passage en bio s'est en effet accompagné de la construction d'un bâtiment de stockage de 180t, car la coopérative Probiolor a peu de capacités de stockage propres. Cela implique un travail intense au moment de la récolte, où il faut s'occuper du triage et de la ventilation. En contrepartie, la rémunération des céréales semble bien meilleure qu'en conventionnel.

La gestion des animaux et des cultures demande plus de temps en bio, notamment en terme d'observation.

## Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

« A court terme, je souhaite terminer l'installation de stockage, afin de pouvoir diversifier mes cultures. »  
Les 3/4 des veaux de l'exploitation partent en broustards conventionnels une valorisation de ces bêtes en bio à travers la filière des barrons\* ou des bœufs est en cours de réflexion.

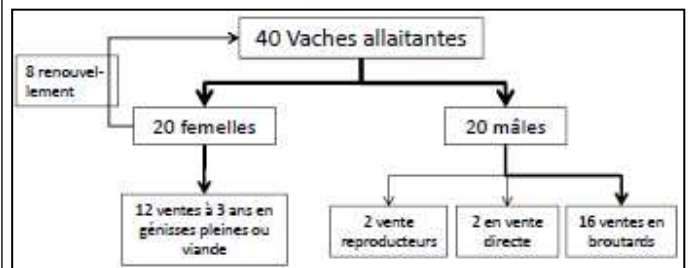
A moyen terme, Marc souhaite faire entrer quelqu'un en installation progressive sur l'exploitation, pour qu'il (elle) prenne sa place lorsque le moment de la retraite viendra : « je pense trouver plus facilement un repreneur avec ce type de système, plutôt qu'avec un système intensif. »

## Que vous apporte le réseau FNAB (CGA, GAB) ?

« Lors de ma conversion, j'ai bénéficié d'un accompagnement par l'animatrice et les agriculteurs du GAB54. J'ai senti du soutien autour de moi, à la fois grâce aux nombreuses formations que j'ai pu suivre, et grâce au réseau des producteurs bio : si tu as un souci, tu sais que tu peux appeler les producteurs ou les animatrices qui vont te renvoyer vers des agriculteurs ou techniciens compétents. »

Aujourd'hui, Marc est administrateur au CGA, car il pense qu'il est important de s'investir pour que le réseau fonctionne.

## Gestion du troupeau



**Reproduction :** Saillie naturelle + Insémination artificielle. Inscription au Herdbook Limousine.

**Alimentation :** auto-production de la totalité, avec une auto-consommation de 150q de féveroles et 60q de triticale-blé/an.

En hiver : vaches nourries avec foin, génisses nourries avec paille + enrubbage + féveroles.

**Gestion des effluents :** production de 350 à 400t de fumier composté/an. Fumier sorti des stabulations et mis en andains en février et avril. Premier passage du retourneur d'andains fin mai, puis second passage fin juin. Compost non protégé de la pluie. Epandage à 12t/ha sur 23ha : retour sur une même parcelle tous les 5-6 ans.

## Diagnostic de sol

Marc a constaté une baisse de production sur une prairie permanente : « elle ne pousse plus depuis 3 ans », contrairement aux autres parcelles voisines. Pour trouver les causes de ce blocage, Marc va effectuer un diagnostic de sol selon la méthode BRDA-Hérody, avec le CGA.

**Va-t-il retrouver un pâturage dense et productif tout le long de l'année ?**

**Rendez-vous le 8 décembre à 14h, chez Marc pour le savoir !**

## \*Les Barons Bio, c'est quoi ?

- Des bovins mâles non castrés, nés et élevés sur l'exploitation
- Issus de toutes les races viandes et croisées viande
- Contractualisé et planifié à l'âge de six mois
- Élevés sous leur mère jusqu'à 8 mois minimum
- Agés de 12 à 16 mois lors de l'abatage
- D'un poids carcasse cible : 280 kg à 330 kg ; minimum R-
- Présentant un état d'engraissement compris entre 2 et 3
- Finis de manière à atteindre les objectifs précités dans le respect du cahier des charges bio

Si vous êtes intéressés par le baron bio contactez, Samuel DELOBBE ou Elise SCHEEPERS, pour avoir plus de précisions !

## LÉGUMES DE PLEIN CHAMPS POUR QUI ?

Depuis 2000, le CGA de Lorraine encourage les fermes en polycultures élevages à cultiver de la pomme de terre en plein champ avec des coûts moindres grâce à la mécanisation. Cela permet également aux maraîchers diversifiés de libérer du foncier pour d'autres cultures.

En ce qui concerne la mise en place de culture légumière de pleins champs, la commission maraîchage du CGA encourage cette diversification sur des fermes en polyculture élevage. Paysan Bio Lorrain qui commercialise en RHD « Restauration Hors Domicile » est demandeur de ce type de production.

Aussi le CGA de Lorraine a mis en place deux sessions de formation :  
-2 jours sur les techniques culturales avec Julien JOUANNEAU, technicien du GAB44

-2 jours sur la protection des cultures et la maîtrise de l'enherbement avec Catherine MAZOLLIER du GRAB d'Avignon.

Si les participants ont trouvés ces formations fortes intéressantes, nous pouvons constater qu'elles n'ont pas trouvé le public visé à l'origine : les polyculteurs-éleveurs.

En effet ces derniers s'interrogent encore sur les volumes pouvant trouver des débouchés sans entrer en concurrence avec les productions actuelles des maraîchers.



Journée de formation au JC Thaon les Vosges

Pour compléter ces journées techniques, une journée le 25 novembre est organisée à SOLIBIO en Alsace, plate forme de transformation-conditionnement à destination de la RHD. Cette visite se fera en compagnie de 12 techniciens et élus des collectivités de Lorraine (Conseils Généraux, Codecom et Pays Terre de Lorraine). Ce sera l'occasion de présenter les chartes d'engagements entre collectivités et groupements de producteurs bio en Alsace ou Champagne Ardenne. En effet, seul la contractualisation entre les prescripteurs, les fournisseurs et les producteurs permettra de débloquer les réticences à produire, d'appuyer les initiatives et de développer les surfaces des légumes biologiques en Lorraine !



Journée de formation chez Charly NAUDE

Nicolas Herbeth, CGA de Lorraine

## QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES LÉGUMES DE PLEIN CHAMP ?

En Lorraine nous comptabilisons 234 Collèges, 106 Lycées en Lorraine qui représentent 105 000 ½ pensionnaires par jours. Le GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition) préconise 220 gr. de légumes/ repas en plat de résistance et 110 gr/ repas en entrée.

Avec 138 jours de restauration par an, cela équivaut à 1 594 Tonnes de légumes uniquement pour les entrées.

Si l'ensemble des collectivités locales de Lorraine fixe à 20% le seuil de légumes bio en entrée, le besoin serait alors de 318 T. Avec un rendement moyen de 30 T./ha, cela représente un peu plus de 10 ha de légumes. Cette surface semble rapidement atteignable.

Les légumes transformés représentent une grande part des volumes en RHD. A titre d'exemple uniquement pour la pomme de terre (frites, cubes, rondelles) cela représente 350 T/an. Un levier important pour développer les légumes bio en RHD serait la création d'un outil de stockage et de transformation des légumes qui répondrait directement aux attentes et habitudes des chefs cuisiniers. Paysan Bio Lorrain travaille et étudie sérieusement à la création de cet outil.

L'ensemble des groupements de commande de Lorraine (collèges-lycées) ont été contactés par le CGA. Ils réalisent une commande de 1,8 Millions d'euros en fruits et légumes frais par an. Pomona-Terre Azur est le très grand bénéficiaire de cette enveloppe : combien de Bio, combien de Local ?

Lors d'une étude menée par Pascale STORY, du conseil général de Meurthe et Moselle ; il a été reconnu que les freins « tarifs, marchés publics et disponibilités en termes de Volume » trouvaient des réponses et des solutions. Aujourd'hui seules les collectivités avec leur engagement politique peuvent faire bouger les lignes.

Les collectivités locales de Lorraine ont un grand rôle à jouer dans le développement d'une économie local, sociale et solidaire qui s'appuie sur un mode de production respectueux de l'environnement : l'Agriculture Biologique.

Nicolas Herbeth, CGA de Lorraine

## UN NOUVEL INTERLOCUTEUR EN MOSELLE

Suite au départ de Sophie KICHEY, conseillère bio à la Chambre d'Agriculture de la Moselle, Olivier BOHN est, depuis le 01/10/2011, l'interlocuteur privilégié au sein de la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Olivier BOHN, conseiller d'entreprise au sein du service économie de la Chambre d'Agriculture de la Moselle, assure désormais la mission de coordination de l'action bio au sein de son organisme. Il conserve par ailleurs son activité de conseiller d'entreprise sur le département de la Moselle.

Ses missions sont principalement de conseiller et suivre les études en conversion totale ou partielle, organiser les sessions de formation ayant trait au secteur Bio, mise en place d'action d'information et de communication et assurer un lien avec les différents partenaires.



Ses coordonnées :

[olivier.bohn@moselle.chambagri.fr](mailto:olivier.bohn@moselle.chambagri.fr)

03 87 66 12 49 (Metz)

03 87 66 04 42 (Morhange)



## CHRISTIAN DARTOY REMPLACE THOMAS HUGUIN AU SEIN DE PROBIOLOR

Depuis fin septembre, j'ai rejoint la coopérative PROBIOLOR en tant que technico-commercial.

Lorrain d'origine plus particulièrement du Vermois, où je réside toujours, je suis issu du milieu agricole. Mon orientation professionnelle, m'a conduit à travailler dans une coopérative laitière, où j'ai pu "m'initier" à l'Agriculture Biologique en ayant entre autre le suivi des exploitations en Bio.

Au fil des années, mon intérêt pour ce mode de production m'a poussé à m'y investir à temps plein.

Aujourd'hui, mes principales fonctions à PROBIOLOR sont :

- la commercialisation des céréales et oléo-protéagineux
- l'appui à la SARL NATURE pour la fabrication d'aliment du bétail
- la recherche et développement:
- la mise en place de la nouvelle unité de fabrication d'aliment
- la recherche de nouveaux débouchés

N'hésitez pas à me contacter à PROBIOLOR au 03.87.05.25.56 ou à venir faire ma connaissance lors de notre AG le 5 décembre.



Après un premier succès en arboriculture, les Trophées de l'installation se consacreront en 2012 à la vigne et au maraichage. Les partenaires de ces Trophées recherchent ainsi à contacter les maraichers et viticulteurs, installés depuis moins de cinq ans, pour leur proposer de poser leur candidature à ces Trophées. Parmi l'ensemble des dossiers reçus, le jury, composé de l'ensemble des partenaires, choisira les vingt meilleurs parcours. Ces vingt nominés feront l'objet de reportage vidéo et papier, diffusés dans les revues professionnelles Viti, Culture Légumière, et le magazine des Jeunes agriculteurs. Ils seront également publiés sur Internet, sur le site [www.trophees-installation.com](http://www.trophees-installation.com). Le grand public sera invité alors à voter par Internet pour son agriculteur préféré. Les quatre lauréats (deux en vigne, deux en maraichage), recevront un chèque de 1500 euros ainsi que d'autres lots. Chaque participant recevra également un lot.

Au-delà d'encourager les jeunes qui choisissent de s'installer, ces Trophées valorisent les filières agricoles auprès du Grand Public. L'année dernière, Jean-Pierre Pernaut avait réalisé cinq reportages chez des candidats. Il s'est montré intéressé pour renouveler ces reportages pour 2012. Chaque JT, c'est 7 millions de téléspectateurs, idéal pour faire parler de l'agriculture d'une façon positive !

Pour la réussite de ces Trophées, les partenaires souhaitent contacter le plus possible des jeunes installés dans ces deux filières.

Pour en savoir plus, vous pouvez aller consulter le site internet.

Et si vous êtes intéressé s, contacter Hélène GRARE : Mail : [h.grare@groupe-atc.com](mailto:h.grare@groupe-atc.com)

Tel. : 03.83.93.39.58

Port. : 06.65.60.75.25

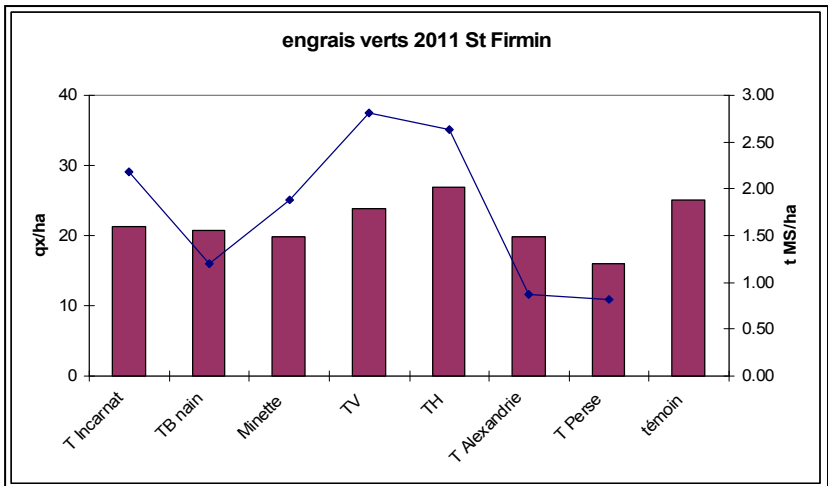
**RÉFÉRENCES TECHNIQUES CULTURES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : EXPÉRIMENTATIONS ET ECHANGES DANS LES VOSGES**

En Agriculture Biologique, le manque d'azote et le développement des adventices sont les principaux freins techniques de la conduite des cultures . La mise en place d'une rotation équilibrée est le premier levier à actionner. Mais il existe ensuite des choix d'itinéraires déterminants : travail du sol, dates et densités de semis, variétés, désherbage mécanique et gestion des intercultures, notamment par la mise en place d'engrais verts.

Pour la récolte 2011, la Chambre d'Agriculture a mis en place plusieurs essais, notamment dates et densités de semis en blé, engrais verts en interculture courte ou longue et itinéraire colza. Trois tours de Plaine ont permis de visiter ces essais mais aussi d'échanger autour des parcelles des agriculteurs. Nous remercions tous les agriculteurs qui ont mis des parcelles à disposition, ainsi que ceux ayant accueilli des groupes, notamment Thierry Lecler (Vrécourt), Michel Husson (Boulaingcourt), GAEC d'Arazon (Rebeuville), EARL Lambert (Vaudéville) et le GAEC de la Croix (Gorhey)

**Engrais Verts sous couverts : les premiers enseignements.**

L'objectif de l'essai est de tester la mise en place de différents types de trèfles, semés ici le 12 avril sous triticale implanté. Le suivi, les prélèvements et les récoltes nous permettront de répondre aux questions suivantes : le semis de trèfle est-il préjudiciable ou bénéfique pour la culture en place ? Y aura-t-il un bénéfice sur la culture suivante, par apport d'azote ou étouffement des mauvaises herbes ? Cette année, la sécheresse du printemps a bloqué la croissance des couverts qui ne se sont réellement développés qu'à partir du mois de juin. Dans ces conditions, aucun n'a provoqué de baisse significative de rendement du triticale. Les tonnages produits au 26 août varient de 2.8 t MS/ha pour le trèfle violet à 0.8 t MS/ha pour le trèfle de perse. Ce type de dispositif est mis en place sur plusieurs sites en Lorraine. Le trèfle violet nous semble, aux vues de ces premiers résultats, une espèce qui pourrait être trop agressive pour la culture en place. Trèfle incarnat, minette et trèfle hybride présentaient un bon compromis entre couverture du sol, azote mobilisé et hauteur de végétation réduite. L'essai se poursuit sur la culture suivante. La récolte 2012 nous permettra de tirer les premières conclusions sur l'intérêt technico-économique de cette pratique.



**Les Tours de Plaine, un moment privilégié pour échanger**

Ces 3 tours de plaine, ouverts aux agriculteurs bios et conventionnels, ont permis d'échanger sur leurs pratiques, leurs critères de choix, que ce soit pour les variétés de céréales ou de luzerne, la composition de leurs prairies temporaires, le travail du sol .....

Gorhey le 6 juin 2011. Visite des betteraves fourragères.

Véronique LAUDINOT,  
Conseillère Agronome, CDA88



Trèfle violet au 26 août (gauche), minette (droite)

## **ACHAT GROUPE de BÂCHE GEOTEXTILE,**

**Pour protéger vos compost contre le lessivage**

Si vous êtes intéressé, contacter Yoan Michaud.

Plus d'informations et organisation de l'achat groupé :  
le 8 décembre chez Marc Lavaux (54).

### Production Végétale

- **Recherche Foin Bio** Contact: Jean-Luc BRUNEL Tél: 03 29 85 03 73

- **Vend du regain C2 en sec botte carrée** et en enrubbanné balle ronde, Regain issus de prairies temporaires trèfle violet/RGA Contact : Sylvain Coanet de Girancourt 03 29 36 25 92

- **Echange foin bio contre broutardes à viande** région Sarrebourg Contact: Viviane FIMAYER Tél. 0685725583 ou 0679363147

- **A vendre pomme de terre** Charlotte et Nicola Contact: Benjamin PETIT 03 29 07 95 50

- **Vends betteraves fourragères bio** GAEC TERRES FROIDES NANCOIS LE GRAND Contact: Mr ORBION Mathieu 03 29 78 02 64

### Production Animale

- **Cherche vaches ou génisses laitières à terme.** Contacter Frédéric LOUIS au 03.29.23.21.96

- **Vends, de race Montbéliarde : 5 bœufs âgés de 15 mois** d'un poids moyen de 350 kg et 7 génisses du même âge pesant environ 300 kg Contact : BAZARD Claude INRA Mirecourt, tél : 03 29 38 55 08

- **Recherche Génisses prêtes à vêler Montbéliardes ou Brunnes** Contact: Mr MARTIN Franck 06 42 14 60 54

- **Vend Taureau Limousin 4 ans et demi** Contact: Monsieur HARQUEVAUX François: 06 30 84 87 15 25 rue d'Orval 55600 THONNNE-LE-THIL

### Emploi - stage - cession - installation

- **Cherche apprentis** pour travailler sur une exploitation laitière bio, hébergement possible. Contact D Massey 03 87 01 15 85

- **en Maraîchage AB recherche 3 à 4 ha de foncier** ou en coopération avec un éleveur. Projet vente directe. Secteur Epinal-Saint Dié Contact Damien et Marina SCRITTORI Tél: 03 88 97 69 42

- **Recherche exploitation ou terres cultivables**, dans un rayon de 20 km autour de Vittel, pour installation en bio. Contact: Fabrice FELTEN 06 60 16 77 20

- JH souhaitant faire une formation en polyculture élevage

adapté à la biodynamie à Obernai **cherche emploi soit en tant que salarié ou saisonnier**, d'une durée d'1 à 6 mois dans une exploitation (sans spécialisation précise requise). Contact : GRIENENBERGER Martin 06.26.34.10.65 ou mgrienenberger@gmail.com

- **Cherche ferme environ 40ha groupés en partie labourables.** Contact : Thérèse Maitre-D'hotel 06 11 63 44 24 / therese.mdhotel@yahoo.fr

- **Exploitation maraîchère en AB sur 6ha propose 2 emplois pour personnes compétentes, motivées et travailleuses :**

- salarié permanent à temps plein avec CDI possible, dès mars 2012

- saisonnier temps plein du 1er avril au 31 octobre 2012

Merci d'envoyer votre candidature à [charly.n@orange.fr](mailto:charly.n@orange.fr) ou GAEC ROME MARAICHAGE Chemin de l'étang 54200 ROYAUMEIX - Tél: 06 84 74 04 71

### Matériel

- **Vend deux calibreuses: une à pomme, une à pomme et poire.** Prix à débattre. Contacter PROT Philippe: 03 29 70 80 71

- **Vend nettoyeur-élevateur Dupuys.** capacité 30qx/h, ne dispose pas de moteur et les pales en caoutchouc qui servent à entraîner le grain sont neuves. Visible à proximité de Commercy Contact : HUGUIN G : 06.86.20.47.20 ou 03.29.91.51.72.

- **Vend une herse étrille 3 mètres**, état neuf 1500 euros Contacter THIEBAUT Emmanuel: 06 14 35 45 59

- **Vend motoculteur STAUB 9 cv** essence avec charrue, fraises, butoir, débroussailluse et remorque. Bon état général. 1 800€. Photos accessoires dispo à la demande. Contact : afchone@wanadoo.fr ou au 03 82 46 93 25

- **Vends voiture hippomobile 4 roues**, très roulante, prévue pour deux fjords. 1200 €. Harnais offerts. Contact par mail: afchone@wanadoo.fr ou au 03 82 46 93 25

- **Recherche en urgence un jeu de DENTS pour UN CANADIEN** allant DERRIERE UN MOTOCULTEUR. Contact: JULIEN Karine 03 83 75 83 03 ou 06 13 81 26 29

- **Vend matériel de production poules pondeuses :** 2 chaînes de 200 mètres de long avec perchoirs, 1 trémie 2 sorties, Une balance sortie boisseau, Un boisseau 8 tonnes + vis de reprise avec moteur. L'ensemble acheté neuf et servi 1 an : prix de vente : 11 000€ HT, 470 m<sup>2</sup> de caillebotis en bois de 2m \* 2m recouvert de grillages posant sur des plots en PVC acheté d'occasion vendu à 3 500€ HT Contact: EARL des Perchies, 55100 CHARNY. M.RENAUX. Tel : 06 85 51 07 05

## COMMISSION AGRONOMIE

Le CGA met en place une commission agronomie. Celle-ci sera la courroie de transmission des problématiques agronomiques de terrain vers le CGA, mais également Probior. Cela nous permettra également, dans le cadre de la convention régionale sur l'agriculture biologique, de travailler avec les chambres d'agriculture.

**Vous êtes agriculteur bio ? Vous êtes intéressé par l'agronomie ? Vous souhaitez que certaines thématiques soient approfondies par le CGA ?**

Vous êtes invité à participer à cette première réunion le mardi 13 décembre, de 9h30 à 13h00, salle à préciser à Laxou.

Au programme :

- présentation du partenariat régional CGA-Chambre d'Agriculture ;
- présentation de Yoan Michaud, chargé de mission agronomie ;
- discussions et propositions des participants de la commission agronomie : orientations techniques du CGA en agronomie et grandes cultures, quels besoins en formation sur le terrain.

## RESTITUTION ANALYSE DE SOL

**Jeudi 8 décembre, à 14h00**, restitution d'une analyse Hérody sur prairies chez Marc Lavaux, à Mandres-aux-Quatre-Tour.

Ouvert à tous, contacter Yoan Michaud au CGA pour plus d'informations.



Marc LAVAUX en pleine discussion avec Jean-Claude MOURAIN lors de la visite terrain réalisé avec Yoan MICHAUD en vue de faire le prélèvement de sol.

## RENCONTRE TECHNIQUE DES ARBORICULTEURS BIO

Vendredi 16 décembre 2011, 9h30 à 12h30,  
à Laxou, 5 rue de la Vologne

Thématique: **Gestion sanitaire des vergers en bio.**

Contacter Yoan MICHAUD: 03 83 98 09 20



**CGA DE LORRAINE**

**CGA de Lorraine**  
**Bâtiment A**  
**5, rue de la Vologne**  
**54520 LAXOU**  
**http://www.bioenlorraine.fr**  
**http://www.cga-lorraine.org**  
**Tél : 03.83.98.49.20**  
**Fax : 03.83.98.44.97**

Arnaud BARANGER : Coordinateur régional

abaranger.cga@orange.fr

ligne directe: 03.83.98.09.06

Nadine PIBOULE: Chargée de mission Pôle Conversion, Observatoire de la bio, Communication

npiboule.cga@orange.fr

ligne directe : 03.83.98.09.16

Nicolas HERBETH : Chargé de mission filière maraîchère, accompagnement de projet

nherbeth.cga@orange.fr

ligne directe : 03.83.98.09.18

Elise SCHEEPERS : Chargée de mission élevage

escheepers.cga@orange.fr

ligne directe: 03.83.98.09.02

Patricia HEUZE : Chargée de mission eau et territoire

pheuze.cga@orange.fr

ligne directe : 09 70 44 69 61

Yoan MICHAUD : Chargé de mission agronomie

ymichaud.cga@orange.fr

ligne directe : 03.83.98.09.20

Mélanie COUSIN : Secrétaire

CGA.BIO@wanadoo.fr

ligne directe : 03.83.98.49.20

Le CGA de Lorraine est subventionné par :

